

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2017**

Sous la présidence de Monsieur RINTJEMA Joël, Maire.

**Date de convocation** : 10 octobre 2017

**Date d'affichage** : 10 octobre 2017

**Ordre du jour** : Approbation du compte rendu du 25 septembre 2017 ; Désignation des délégués pour les élections partielles sénatoriales ; Approbation du rapport de la commission cimetièrè ; Avenant au règlement du cimetière ; Réalisation d'une cour pour le logement communal ; Demandes de subventions diverses ; Questions diverses.

**Etaient présents** : Joël RINTJEMA, Hélène COMOY, François KWIATKOWSKI, Tony BOITELET, Patrick CERVEAU, Alexandre LAVAL, Fanny MIGNON, Monique NICOLLE, Virgile TUPINIER.

**Secrétaire de séance** : François KWIATKOWSKI

---

**Approbation du compte-rendu du 25 septembre 2017 :**

Le maire demande aux 8 conseillers présents ce jour-là d'approuver le compte-rendu :  
4 voix pour et 4 contre.

**1. Désignation des délégués pour les élections partielles sénatoriales**

Après mise en place du bureau de vote, le Maire demande qui est candidat pour 1 poste de délégué titulaire et 3 postes de suppléants.

Joël RINTJEMA est candidat au poste de délégué titulaire.

Nombre de voix obtenu : 9

**Joël RINTJEMA est élu délégué titulaire.**

Hélène COMOY, François KWIATKOWSKI et Monique NICOLLE sont candidats aux 3 postes de délégué suppléant.

Nombre de voix obtenu :

Hélène COMOY : 9

François KWIATKOWSKI : 9

Monique NICOLLE : 9

**Monique NICOLLE, François KWIATKOWSKI et Hélène COMOY sont élus délégués suppléants** (classement par âge en cas d'égalité de voix).

**2. Approbation du rapport de la commission cimetièrè**

**Délibération n°38/2017** : visée par la Préfecture le 27 octobre 2017

**Rapport de la commission du 06/10/2017**

❖ **Suivi des concessions classées en état d'abandon** :

Après contrôle sur le terrain, il apparaît aux membres de la commission qu'aucune concession listée en état d'abandon ne présente une aggravation de son état telle, que cela justifierait de la reprendre par la municipalité.

La commission propose de ne pas faire de modification du tarif pour l'ancien cimetière pour le moment.

❖ Renouvellement des concessions limitées dans le temps :

La question va commencer à se poser, travail à faire avec Gaëlle pour connaître les procédures et conséquences.

❖ Arbres sur concessions :

Il y a quelques arbres qui ont trop poussé et qui empiètent sur les concessions voisines et sur l'espace public. Joël RINTJEMA va avertir les propriétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **Approuve** le rapport de la commission cimetièrè.

**3. Avenant au règlement du cimetière**

La commission cimetièrè propose d'ajouter au règlement du cimetière, le fait de rendre obligatoire la pose d'une fausse case en cas d'inhumation en pleine terre, solution adaptée aux terrains instables pour atténuer les risques d'effondrement du sous-sol.

Les conseillers souhaitent avoir un complément d'information technique et demandent à la commission cimetièrè de se renseigner auprès des entreprises de pompes funèbres locales.

Au vu de ces compléments, la rédaction de l'avenant sera soumise lors d'un prochain CM.

**4. Réalisation d'une cour pour le logement communal**

Délibération n°39/2017 : visée par la Préfecture le 27 octobre 2017

Nous n'avons pas reçu le devis.

Hélène COMOY s'interroge sur l'esthétique d'un grillage rigide pour cette cour.

Joël RINTJEMA ne voit pas l'intérêt de créer une courette pour ce logement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 voix pour, 1 contre et 1 abstention,

- **Accepte** le principe de poser un grillage rigide.
- **Demande** au Maire de faire un avenant au contrat de location en mentionnant des clauses d'utilisation de cette cour.

**5. Demandes de subventions diverses**

Délibération n°40/2017 : visée par la Préfecture le 27 octobre 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **Décide** de ne pas donner suite aux demandes de subventions suivantes :
  - Ecole Saint-Joseph à Auxerre
  - AFM TELETHON

**Questions et informations diverses :**

- 11 novembre : Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal invitent l'ensemble des habitants le samedi 11 novembre 2017, à 11h à la mairie pour la cérémonie au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur servi au foyer
- Sapins Noël : La 3CVT ne faisant plus de commande groupée pour les sapins, nous passerons la commande au Proximarché.
- Aire de jeux : Monique NICOLLE fait part de certaines pratiques dangereuses faites par des enfants à l'aire de jeux. Nous rappelons aux parents que leurs enfants restent sous leur responsabilité et qu'ils prennent conscience des risques qu'ils encourent.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 22h40.